EPSU
EUROPEAN PUBLIC SERVICE UNION

FIGHTING FOR A FUTURE
FOR ALL
10TH EPSU CONGRESS 2019
4-7 JUNE 2019, DUBLIN

Résolution sur le financement – Lutter pour un avenir pour tous

Adoptée au 10ème Congrès de la FSESP, juin 2019, Dublin

Le Comité exécutif de la FSESP, sur proposition du Groupe de travail sur les finances de la FSESP,
Recommande au Congrès d'adopter ce qui suit :

Nous reconnaissons le travail considérable accompli et les résultats pertinents obtenus par la FSESP. Nous voulons que cela continue. Plus que jamais, face aux multiples menaces et défis qui pèsent sur les services publics et nos valeurs dans tous les pays européens, il est important de renforcer notre Fédération, de coopérer et de travailler ensemble pour obtenir des résultats.

La FSESP a besoin d'un cadre financier stable pour son travail et sa planification à long terme. Nous ne dépendons pas du financement de l'UE ou d'autres sources extérieures pour notre travail de base. Nous reconnaissons les défis auxquels les syndicats sont confrontés et nous sommes prudents dans nos prévisions concernant les effectifs. Pour faire entendre notre voix et renforcer notre pouvoir, il faut que les syndicats grandissent.

Un examen à mi-parcours (2022) avec un Comité exécutif élargi sera organisé. Le Congrès charge l'Exécutif de la FSESP de réunir le Groupe de travail sur les finances en 2022 et, sur la base de ses recommandations, mandate l'Exécutif de la FSESP, et conformément aux Statuts de la FSESP, de fixer les cotisations pour 2023 et 2024.

Le Congrès décide :

- d'augmenter les cotisations d'affiliation pour 2020, 2021 et 2022 de 1 centime d'euro par an, en tenant compte de l'indexation des cotisations d'affiliation ;
- de réunir le groupe de travail des finances de la FSESP en 2022 pour examiner l'évolution de la situation financière et proposer au Comité exécutif des cotisations d'affiliation pour les deux années suivantes ;
- de continuer de mettre l'accent sur la croissance du nombre d'adhérents aux syndicats en tant que priorité clé pour les affiliés. Si nous perdons le taux de syndicalisation dans nos secteurs, notre voix s'affaiblit, nous perdons des ressources et nous sommes moins capables d'influencer les décisions à tous les niveaux, y compris au niveau européen. Tout en reconnaissant que le recrutement et la syndicalisation sont des tâches essentielles des syndicats sur le lieu de travail, la FSESP contribuera à contribuer aux campagnes et actions de recrutement, en particulier dans les pays d'Europe centrale et orientale.
- de demander aux syndicats affiliés de cartographier le potentiel d'affiliation des membres syndicaux dans les confédérations affiliées à la CES/CSI pour leur adhésion à la FSESP/PSI et charger les membres du Comité exécutif des pays de soutenir d'autres affiliations.

Au besoin, le Comité exécutif de la FSESP peut prendre d'autres décisions pour assurer la stabilité financière de la FSESP.